

Reçu [handwritten]

GENDARMERIE NATIONALE
Compagnie

PROCÈS-VERBAL DE RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

Code Unité P.V Année Nmr Dossier Justice
00368 01357 2010

PROCÈS-VERBAL DE SYNTHÈSE

N° pièce N° feuillet
01 1/1

Analyse et références

Objet Observation d'un Phénomène Aérospatial Non identifié par un particulier.

Références

Le lundi 26 juillet 2010 à 10 heures 30 minutes

Nous soussigné Gendarme []

Vu l'article L.3211-3 du code de la défense

Nous trouvant au bureau de notre unité : rapportons les opérations suivantes

Le 26 juillet 2010, nous procédons à l'enquête citée en référence:

DOSSIER N°
[handwritten signature]
Reçu BOE
26 AOUT 2010
Dest : 30006

PREAMBULE

---Le 21 juillet 2010, chargé d'accueil, en notre unité, monsieur [] demeurant [] nous relate avoir observé un Phénomène Aérospatial Non identifié en date du 04 juillet 2010 sur la plage de la commune de FORT MAHON PLAGE (80120).---

---Nous recueillons l'audition de monsieur [] afin de recueillir les renseignements sur cet objet.---
---Cf. Pièce n°02---

ENQUETE

---Nous avons rendu compte des faits par message à notre Commandant de Compagnie (Message n°130/M).---

---Nous avons effectué des recherches dans la presse locale pour la période considérée, notamment auprès des journaux « Le Courrier Picard » et « Le Journal d'Abbeville ».---

---Aucun article de presse n'a été diffusé évoquant des faits similaires.---

---Nous joignons au présent procès-verbal, les clichés photographiques qui nous ont été remis par le témoin de ce Phénomène Aérospatial Non identifié (PAN).---
---Pièce n°03---

---A la date de clôture du présent procès-verbal, aucune autre observation de PAN nous a été rapporté.---

CLOTURE

---En conséquence, nous transmettons ce présent procès-verbal établi sous forme de renseignement administratif auprès de Monsieur le Préfet [] au Général Commandant la Région Aérienne Nord [] et à la Direction Générale de Gendarmerie Nationale - [] -

Dont procès-verbal fait et clos [] le 26 juillet 2010.

L'Agent de Police Judiciaire

(DESTINATAIRES)

[01] - M. le Préfet
[01] - M. le Général, Commandant la Région Aérienne Nord
[01] - D.G.G.N. - []
[01] - Archives : []

Date de clôture

Le 26/07/2010

Signature(s)

Vu et transmis par :

Le 16/08/2010
ADJUDANT
COMMAN
DE PROXIMITÉ

GENDARMERIE NATIONALE

Compagnie

RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF**PROCÈS-VERBAL D'AUDITION
TÉMOIN**

Code Unité	P.V	Année	Nmr Dossier Justice
00368	01357	2010	

N° pièce	N° feuillet
02	1/2

Analyse et références

Objet Observation d'un phénomène aérospatial no identifié

Références

Le mercredi 21 juillet 2010 à 17 heures 30 minute

Nous soussigné Gendarme _____

Vu l'article L.3211-3 du code de la défense

Nous trouvant au bureau de notre unité : _____ rapportons les opérations suivantes :

Le 21 juillet 2010 à 17 heures 30, nous entendons la personne dénommée ci-dessous

IDENTITÉ

Nom		Prénom	
Sexe	Situation de Famille	Date Naissance	Commune Naissance et Code Postal
M		09/08/1968	
Adresse		Validité état-civil	
Commune et Code postal	Insee	N° de Téléphone	Profession
			Convoyeur _____

DÉCLARATION

---Je me présente, ce jour, en votre unité, pour vous signaler le phénomène que j'ai observé au cours de la journée du 04 juillet 2010.---

---J'ai préalablement pris attache avec GEIPAN, Groupe Nationale d'Études Spatiales de TOULOUSE qui m'ont indiqué que je devais signaler les faits à la Gendarmerie du lieu d'observation ou de domiciliation du phénomène.---

---Le GEIPAN m'a également indiqué que je devais remplir le questionnaire d'observation que je trouverais en ligne sur leur site internet.---

---J'ai donc rempli ce questionnaire.---

---Sur le phénomène que j'ai observé, je peux vous donner les renseignements suivants.---

---En date du 04 juillet 2010 à 20 heures 15 minutes, je me trouvais dans mon véhicule que j'avais stationné face à la mer au niveau du parking situé Boulevard Maritime Nord en la commune de FORT MAHON PLAGE. ---

---Je me trouvais sur ce parking à FORT MAHON PLAGE car j'avais fait le pari avec mon épouse d'aller me trempez les pieds à la mer à FORT MAHON PLAGE.---

---A 20 heures 15, je décide de prendre une vidéo à l'aide de mon téléphone portable de la plage pour cela j'abaisse la vitre de mon véhicule afin d'obtenir une image plus nette.---

---Lorsque je prends cette vidéo, je n'observe rien de particulier.---

---Le lendemain, je visionne la vidéo d'une durée de 30 secondes. Au début de la vidéo, j'ai pu observer comme une trainée passé devant le pare-brise de mon véhicule. Plus loin dans la vidéo, j'observe des mouvements de zig-zag et une trainée bleue et un objet qui s'éloigne en hauteur.---

---Plus en détail, je peux vous dire que l'on observe sur cette vidéo en mode ralenti en 24 images par secondes, les phénomènes suivants que j'ai déjà exposé dans le questionnaire d'observation du GEIPAN.---

---De 0 seconde à 2 secondes, un point noir en mouvement zig zag.---

---De la seconde 4 à la seconde 4, quelque chose passe très vite devant le pare-brise.---

---De la seconde 12 à la seconde 13, des tâches noires dans le ciel en mouvement.---

---De la seconde 23 à la seconde 25, 3 tâches noires dans le ciel en mouvement.---

La personne entendueL'Agent de Police Judiciaire

---De la seconde 25 à la seconde 27, deux traits noirs dans le ciel en mouvement et une traînée bleu violet en mouvement.---

---DE la seconde 27 à la seconde 30, deux taches noires suivi d'une traînée.---

---Et un plateau de couleur argent reste statique pendant toute la vidéo au plan gauche à l'horizon.---

---Le phénomène que j'ai observé se trouvait au dessus de la mer, je l'estime à 400 mètres du lieu de la prise de cette vidéo.---

---Le ciel était très bleu clair et un beau temps (soleil brillant et rafale de vent de temps en temps).---

---Aucun bruit particulier concernant ce phénomène.---

---Je vous remet la copie du questionnaire d'observation que j'ai rempli pour le GEIPAN et je vous remet également des clichés photographiques que j'ai extrait de la vidéo démontrant ce phénomène.---

---Je n'explique pas ce phénomène et j'espère pouvoir obtenir une réponse de par le Centre Nationale d'Études Spatiales ou bien par le GEIPAN du phénomène que j'ai pu observer en date du 04 juillet 2010.---

---| le 21 juillet 2010 à 18 heures 05, lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à changer, à y ajouter ou à y retrancher.

La personne entendue

L'Agent de Police Judiciaire